

Commune de FLORENTIN la CAPELLE
Département de l'Aveyron

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 22 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien VEYRE, Maire.

Présents : Michel CALVET - Mme Delphine de LAPARRA - Mme FREEMAN Michèle -
M. Fabien GAMEL – M. Jean-Marie MOLINARIE - Mme Sandrine ROUQUIE
- M. Jean-Claude TEYSSÉDRE - Mme Hélène TURLAN - M. Claude VEYRE
- M. Lucien VEYRE.

Absents excusés : Mme Sandra PEREZ -

Procurations : Néant

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Delphine de Laparra a été désignée secrétaire de séance.

Les points suivants ont été examinés lors de la réunion du 22 mai 2024

M. Le Maire fait lecture du Procès-verbal du dernier Conseil Municipal qui est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2024-05-22-035

Renouvellement Convention La Poste Agence Communale.

Délibération 2024-05-22-036

Adhésion centrale d'achat du SMICA.

Délibération 2024-05-22-037

Demande financement, diagnostic assainissement Florentin.

Délibération 2024-05-22-038

Révision libre des attributions de compensation.

Délibération 2024-05-22-039

Nouvelle demande pour l'aménagement du sentier d'interprétation de Montabès.

Délibération 2024-05-22-040

Subventions attribuées aux associations.

QUESTIONS DIVERSES

- Planning tenue du bureau de vote.
- Missions de l'animateur de la Viadène.
- Retour sur la communauté de commune.
- Passage Rallye du Rouergue.
- Travaux voirie : pour 2024

- *Montcausson
- *Les Cazals
- *La Garuderie
- *La Bessière
- *Entrée CUMA
- *Bez Bédène
- *La Sagne.

Le Maire



La secrétaire de séance

J. Laporte